

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Courriel pierre.seidel@bluewin.ch

Téléphone 021 921 32 64 / 079 736 32 24

Internet www.citrap-vaud.ch

Lausanne et Corsier, le 25 février 2013

Recommandé

Office fédéral des transports (OFT)
Section Autorisations II
3003 Berne

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire,
tronçon Lausanne – Vevey – Villeneuve – Roche
Enquête publique (26.01.2013 – 25.02.2013)

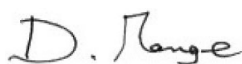
OPPOSITION

Pour être sûre que ses deux requêtes soient prises en considération, la Citrap Vaud se voit contrainte de faire une (double) opposition aux dits plans.

La Citrap Vaud demande

1. que le système de signalisation et les installations annexes prévus soient compatibles avec l'éventuelle création d'une halte à Rennaz, à peu près à mi-chemin entre les gares de Villeneuve et de Roche.
En effet, conformément à la décision prise à l'unanimité par le Grand Conseil vaudois le 29 mai 2012, les CFF recevront d'ici peu une demande d'étude de création éventuelle d'une telle halte en vue de la prochaine construction de l'hôpital Riviera-Chablais. Il faudrait donc que les nouvelles installations ferroviaires prévues dans ce secteur permettent une telle réalisation, sans aucune restriction et même, le cas échéant, ultérieurement à la date (2015 – 2016) d'ouverture de ce futur hôpital et même si cette étude devait, pour l'instant, déboucher sur une décision négative.
2. que les CFF profitent des importants travaux prévus à Vevey pour aménager les aiguillages côté ouest de façon que deux trains, arrivant de ce côté, l'un de Cully, l'autre de Chexbres, et qui devraient stationner à Vevey, puissent entrer en gare simultanément, sur les voies 4 et 5 (les voies 1 et 2 [actuelle voie 3] devant rester libres pour le trafic de transit). Ce serait utile aussi pour un départ simultané vers l'ouest. Ces mouvements simultanés ne sont pas possibles actuellement.

Pour la Citrap Vaud :



Daniel Mange
Secrétaire



Pierre Seidel
Membre du comité